



Corepile

RECYCLEZ VOTRE BATTERIE DE VÉLO OU DE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



Lorsque la batterie de votre engin de mobilité électrique ne fonctionne plus, pensez à la rapporter chez votre revendeur. Corepile s'occupe du recyclage...

**Tous les types de batterie de vélo électrique
sont acceptées**



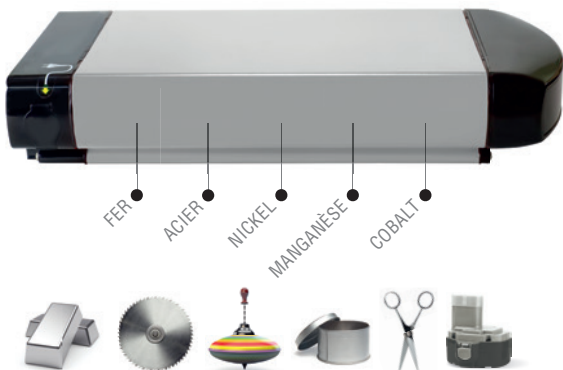
... mais aussi toutes les batteries
des engins de mobilité électrique
de moins de 20kg.



**Pour une plus grande sécurité, mettre
du ruban adhésif sur les contacteurs.**

À QUOI ÇA SERT ?

Le recyclage permet d'économiser des matières premières. Les batteries seront déchargées et démontées pour recycler les métaux qu'elles contiennent : acier/fer, nickel, cobalt et manganèse.



QUI S'OCCUPE DE CETTE FILIÈRE ?

L'Union Sport et Cycle a confié à Corepile l'organisation d'une filière collective pour le recyclage de batterie de vélo et de mobilité électrique.

En tant qu'éco-organisme leader pour le recyclage des piles et petites batteries en France, Corepile apporte son expertise et assure un recyclage efficace et sécurisé de ces batteries spécifiques.

➔ Pour en savoir plus et trouver les points de collecte les plus proches : www.jerecyclamespiles.com

[jerecyclamespiles.com](http://www.jerecyclamespiles.com)



Corepile est un éco-organisme sans but lucratif sous agrément d'État qui assure la collecte et le recyclage des piles et batteries usagées.